

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 avril 2025

SOINS PALLIATIFS ET D'ACCOMPAGNEMENT - (N° 1102)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS540

présenté par
M. Gernigon, rapporteur

ARTICLE 16

À l'alinéa 6, substituer aux mots :

« la personne »

les mots :

« le patient ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.